



ASSEMBLEE GENERALE

DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 A 15H00

PROCURATION

A transmettre avant le lundi 25 septembre 2023

Je soussigné (nom, prénom) :

Demeurant à :

Adresse mail :

Donne pouvoir à (nom, prénom) :

Pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Université du Temps Libre Jean Buridan du jeudi 28 septembre 2023 qui se tiendra à l'IUT de Béthune.

Pour que votre procuration soit valable, vous devez remplir ce document et nous le transmettre avant le 25 septembre 2023.

Par courriel à : utlburidan@gmail.com

Vous pouvez également remettre cette procuration à un adhérent de votre choix ou à un membre du CA qui sera présent à l'AG.

Date et signature :

Université du Temps Libre Jean Buridan

Siège social : IUT – 1230, rue de l'Université – CS 20819 – 62408 BETHUNE CEDEX (contact : utlburidan@gmail.com)
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – N° d'agrément W622005499